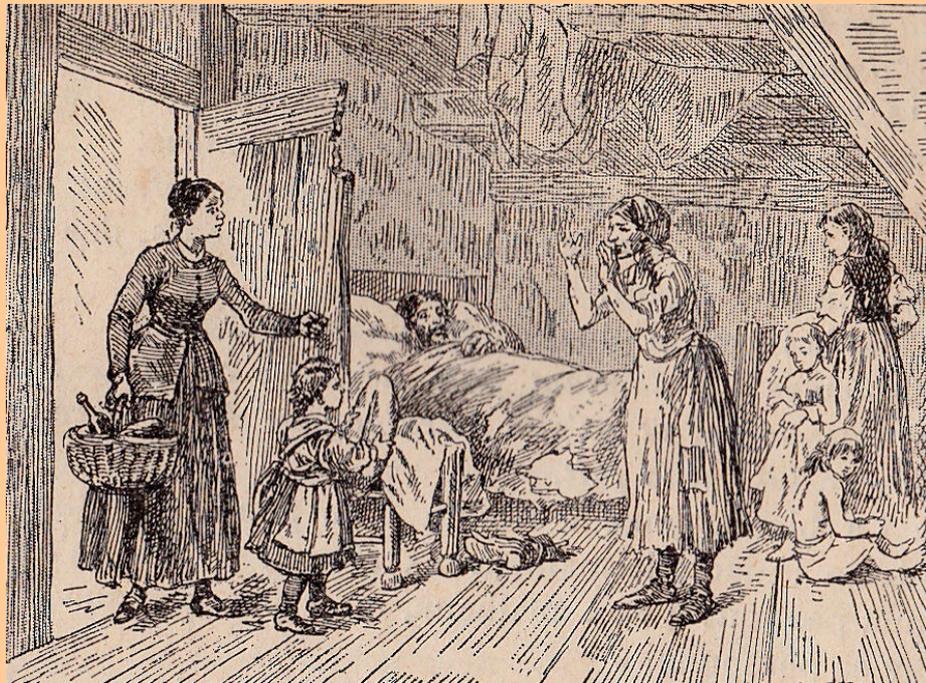


Solidarités dans les manuels scolaires de l'école élémentaire aux débuts de l'école publique



Solidarités

dans les manuels scolaires de l'école élémentaire aux débuts de l'école publique

Musée du livre scolaire
Automne 2016



Automne 2016

Textes et illustrations choisis et présentés par Josette Reisz.

Maquette Robert Timon.

En couverture : E. Cazès, *Instruction morale et civique*, CM, Delagrave, p. 99.

Publications précédentes du Musée du livre scolaire :

« Un Siècle d'éducation morale et civique à l'école primaire » (2000)

« L'Éducation à l'hygiène et à la santé »

« Le Tour de la France par deux enfants » (2004)

« La Colonisation française, vue à travers les manuels scolaires depuis 1880 » (mars 2005)

« L'École, vue à travers les manuels scolaires depuis 1880 » (mars 2007)

« Les Grands personnages de l'histoire de France à travers les manuels scolaires depuis 1880 » (automne 2008)

« L'Argent dans les manuels scolaires depuis 1880 » (octobre 2009).

« La Ville dans les manuels scolaires depuis 1880 » (octobre 2010).

« Le Peuple dans les manuels scolaires depuis 1880 » (octobre 2011).

« La Justice dans les manuels des débuts de l'école obligatoire (1880 à 1940) » (octobre 2012)

« La Science dans les manuels scolaires des débuts de l'école obligatoire » (octobre 2013)

« Filles et garçons dans les manuels scolaires des débuts de l'école obligatoire » (mai 2014)

« L'Avenir dans les manuels scolaires de l'école élémentaire » (octobre 2014)

« Les Animaux dans les manuels des débuts de l'école publique » (octobre 2015)

« Solidarités dans les manuels aux débuts de l'école publique » (octobre 2016)

Contact : Valérie MASSE, 266 clos St Julien 12 rue Max Blondat 89000 – AUXERRE

valerie.masse@wanadoo.fr

<http://museedulivrescolaireauxerre.wifeo.com/>

SOMMAIRE

**Solidarités dans les manuels scolaires
aux débuts de l'école publique**

Introduction	4
I LA CHARITÉ	
1. Avant la Solidarité : la Charité	4
2. La Charité publique	6
3. Ambiguïté de la Charité : éloge et critique	7
4. Comment éviter à la fois misère et charité ?.....	10
La Caisse d'Epargne	
Les assurances	
II SOLIDARITÉS	
1. Solidarité : l'apparition du mot.	12
2. La définition de la Solidarité dans les manuels	12
3. Entre charité et solidarité : la Fraternité	13
4. La Solidarité au quotidien	14
Solidarité entre voisins	
Solidarité dans la famille	
Solidarité conjugale	
Solidarité entre camarades d'école	
Solidarité entre travailleurs	
Solidarité chez les pauvres	
5. La Solidarité entre groupes sociaux	17
Solidarité intergénérationnelle	
Solidarité au delà des frontières	
Solidarité communale	
6. Les institutions de Solidarité	21
Conclusion.....	25
Index des ouvrages analysés	26

Introduction

Paradoxalement, la Solidarité apparaît peu et tardivement dans les manuels scolaires qui sont beaucoup plus diserts concernant la Charité. Notre étude commence donc naturellement par l'analyse de la Charité.

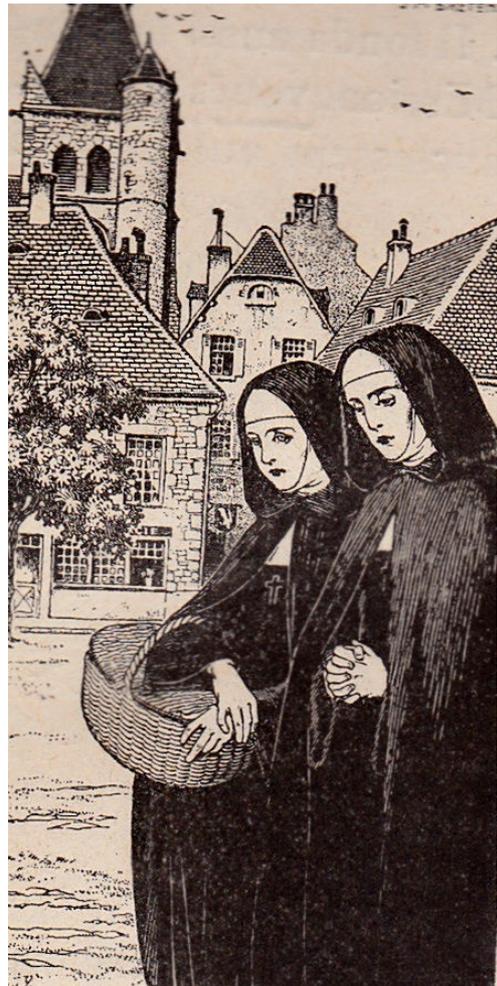
I - LA CHARITÉ

1 – Avant la Solidarité : la Charité

Liberté, égalité, fraternité : la solidarité ne figure pas dans la devise républicaine. Par contre, la valeur essentielle qui se trouve très abondamment dans les manuels scolaires des débuts de l'école publique, c'est la charité. En 1880 et peu après, l'école est encore très proche de l'enseignement catholique, et les manuels conservent les valeurs de la morale chrétienne. Ainsi dans **A travers la morale, A travers les choses** (J. Leday, de Gigord éditeur, 1912) il n'est jamais question de solidarité, mais dès les premières pages, on nous fait cette recommandation : *nous devons être justes et charitables envers le prochain*. p. 25

De nombreuses congrégations religieuses de femmes donnent aussi leurs forces et leur vie à la charité. p. 165

J. Leday, A travers la morale, A travers les choses, de Gigord éditeur, 1912, p. 164



La charité est un devoir du bon chrétien qui est inspiré par la compassion.

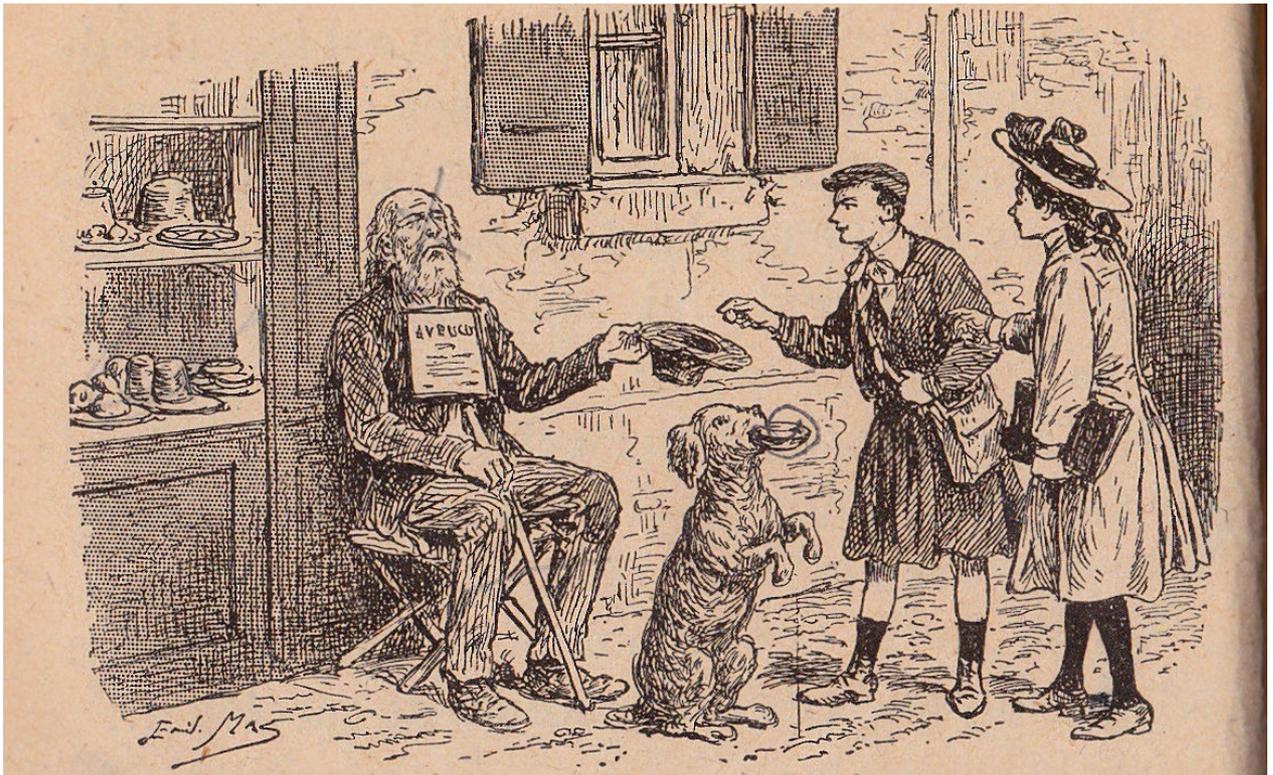
La charité

*Avec ce chapeau qu'il nous tend ,
Que fait-il là, se lamentant ;
Que dit-il, le pauvre caniche ?
- Ma sœur, il dit qu'il n'est pas riche,
Il dit : « Voyez, mon maître est vieux »,
Si vieux qu'il a perdu les yeux,
Il n'a rien que ce qu'on lui donne,
Enfants, une petite aumône,
Pour qu'il puisse acheter du pain !
... -Ah ! le pauvre homme, la triste histoire !
Et que je le plains de bon cœur !*

(F. de Gramont. p. 36)

M. Fournier, 54 Lectures graduées, CE, Gedalge, 1916, p. 36.

Et le frère et la sœur, pris de pitié, se priveront du gâteau convoité pour faire l'aumône. Ce geste les remplit de joie.



M. Fournier, 54 Lectures graduées, CE, Gedalge, 1916, p. 36.

Il y a dans la société deux catégories par nature bien tranchées et qui s'opposent : les pauvres et les riches. C'est un grand mérite aux riches de donner aux pauvres, même si cela ne les prive pas.

Il faut aimer les pauvres, mais cela ne suffit pas , il faut les secourir. Voyez comme ce serait beau si les enfants à qui rien ne manque savaient dire : « Je vais bien soigner mes vêtements, pour que, quand ils seront trop petits pour moi, maman puisse les donner à un pauvre enfant qui en a besoin.

Prévost et Laurent, *Premier livre de lecture*, CE, Bloud et Gay, 1918, p. 87.

La bonté est la vertu principale.

Elle n'oubliera jamais que rien n'est plus naturel et touchant qu'une jeune fille douce et bonne .

La religion avant tout l'inspire.

La femme charitable perpétuera le Sauveur... dans sa mission conciliatrice. Lorsque la femme du pauvre vous voit ouvrir la porte de sa mansarde... [elle] se dit dans son cœur ému et ravi :non, Dieu ne m'a pas délaissée ».

Heureux les riches qui savent ainsi comprendre leur belle mission et la remplir !

J.B. Heinrich, *Lectures choisies*, Fouraut, 1870, p 133.

2 - La Charité publique

C'est un aspect particulier de la charité : Il s'agit toujours de donner aux pauvres, mais non plus d'individu à individu ; c'est l'Etat qui doit faire la charité et secourir les plus misérables.

Je préfère... toutes ces innovations, toutes ces améliorations qui sont l'œuvre de la bonté, de la générosité de l'humanité... L'Etat rivalise avec les particuliers pour fonder toutes sortes d'institutions secourables :[...] il est des asiles pour les vieillards et les infirmes qui ne peuvent rien faire ; il en est pour les enfants orphelins... Et les aliénés, vous savez aussi avec quelle humanité on les soigne !

David-Sauvageot, *Monsieur Prévôt*, Colin, 1917, p. 344.

**David-Sauvageot,
Monsieur Prévôt,
Colin, 1917, p. 345.**



Asile d'aliénés de Charenton. (Charenton est près de Paris.
Voir la carte de la page 25.)

La charité publique doit rivaliser avec la charité privée. Le soulagement de ceux qui souffrent est l'affaire et le devoir de tous.

G. Compayré, *Eléments d'instruction morale et civique*, Delaplane, CM CS, 1883.

Cette charité ainsi comprise ne s'expliquait que par l'espoir futur du royaume de Dieu. Elle créait un devoir pour tous les croyants... Elle n'était pas assez générale
En cela elle s'oppose à la solidarité, qui est une conséquence immédiate et directe de notre condition d'hommes.

C. Ab Der Halden, *Leçons de morale*, EPS, Colin, 1929, p. 199.

3 - Ambiguïté de la Charité : éloge et critique

Il est bien de faire la charité, tous les manuels en sont d'accord ; mais souvent l'éloge n'est pas sans nuance.

Il ne faut pas... tant mépriser ceux qui font l'aumône et ceux qui la reçoivent... Je conviens avec toi que l'aumône n'est qu'un palliatif souvent insignifiant... Au lieu d'adoucir leurs maux quand ils sont tombés, il vaut bien mieux leur donner les moyens ou de ne pas tomber, ou de se relever par leurs propres forces.

Simon J., *Le Livre du petit citoyen*, Ecoles primaires, Hachette, 1885, p. 100.

**Mme Henriette Massy (1),
*Notions de morale et
d'éducation Civique à
l'usage des jeunes filles*,
Ed. Alcide Picard & Kaan,
Paris, p. 96.**



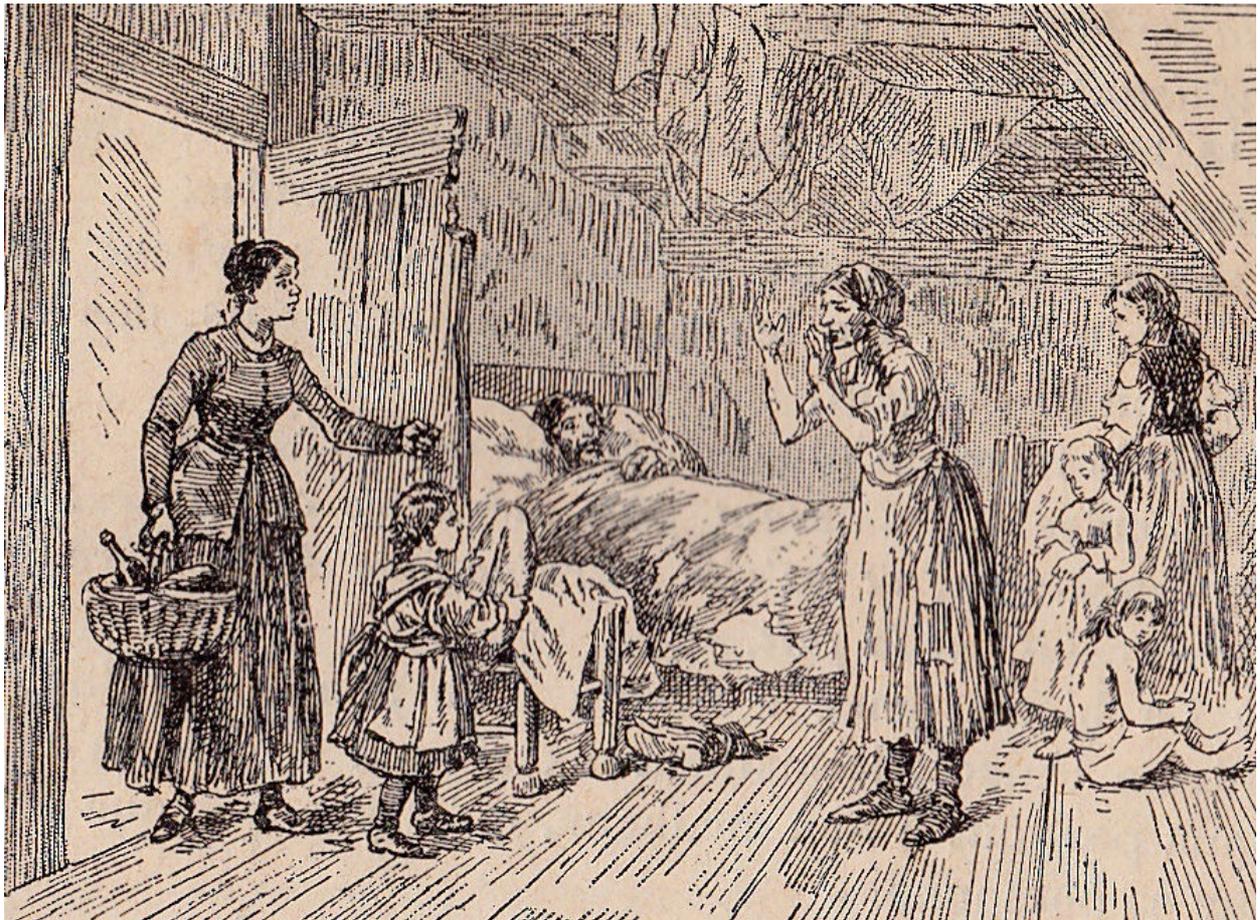
(1) Henriette Massy est la mère de Paul Bert à l'actif de qui il faut sans doute mettre cet ouvrage que l'illustre savant ne s'est pas résolu à signer par respect pour les jeunes filles à qui il s'adresse.

La charité est supérieure à la justice. Mais l'éloge souvent s'oppose à la critique
Nous devons respecter l'homme dans sa vie, c'est un devoir de justice ; la charité nous oblige à faire plus.

L'aumône est d'autant plus méritoire qu'elle est faite sans ostentation et qu'elle entraîne plus de sacrifice de la part de celui qui la fait.

Il est dur de solliciter l'aumône, de mendier , et il n'est malheureusement pas rare de voir des personnes préférer la mort à cette honte

E. Cazès, *Instruction morale et civique*, CM, Delagrave, 1895, p. 100.

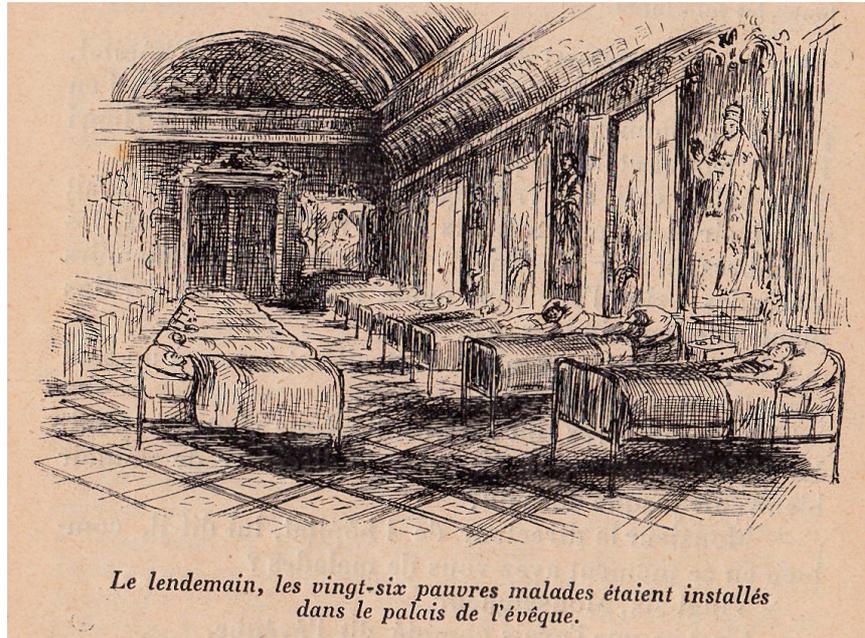


E. Cazès, *Instruction morale et civique*, CM, Delagrave, 1895, p. 99.

Même le manuel le moins enclin à la religion (**Marc Froment, Lectures morales, Bibliothèque d'Éducation**) est sensible à la grandeur de la charité. Il cite avec admiration le comportement de Monseigneur Myriel dans *Les Misérables* qui cède son palais aux malades hospitalisés :

Le lendemain, les vingt-six pauvres malades étaient installés dans le palais de l'évêque et l'évêque était à l'hôpital.
p. 153

**Marc Froment, (1)
Lectures morales,
Bibliothèque
d'Éducation, 1908,
p. 152.**



Un homme charitable retranche de son superflu tant que les autres hommes n'ont pas le nécessaire. [p. 155]

Mais sous le titre « *Insuffisance de la charité* », Marc Froment remarque :

Comme il y a toujours plus de misère en bas que de fraternité en haut... tout était donné, pour ainsi dire, avant d'être reçu. [p. 159].

C'est toujours en raison de son côté humiliant que la charité est rejetée. *Le secours par collecte ressemble trop à la vieille charité, qui oblige celui qui reçoit envers celui qui donne.* [p. 190]

**Marc Froment,
Lectures morales,
Bibliothèque
d'Éducation, 1908
p. 159.**



Ainsi donc l'idée d'un secours qui ne reposerait pas sur le sentiment religieux ni sur la pitié, mais qu'inspireraient plutôt la raison, la justice et l'humanité va naître peu à peu.

(1) Nous ne retrouvons personne correspondant à ce nom : il est probable que Marc Froment est un pseudonyme emprunté à l'instituteur, héros du roman de Zola « *la Vérité* », publié en feuilleton en 1902-1903.

4 - Comment éviter à la fois misère et charité ?

Pour ne pas succomber à la misère sans devoir se résoudre à supporter la charité, les hommes imaginent des moyens pour se protéger par exemple des accidents, de la maladie ou de la vieillesse. Les manuels font l'apologie de l'économie et de la prudence et encouragent à recourir à la Caisse d'Épargne et aux assurances.

L'épargne ne suppose pas la solidarité : chacun dépose ce qu'il possède et le perçoit plus tard, quand il en a besoin, accru des intérêts. La prévoyance est individualiste.

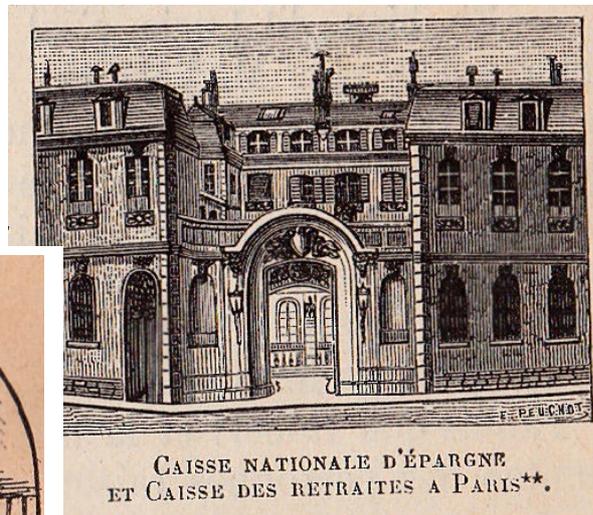
La Caisse d'Épargne

Pour un grand nombre de manuels, l'économie est la vertu par excellence.

Nous sommes bien heureux que j'aie réussi à épargner autrefois quelques sous tous les jours car nous vivons avec l'argent que j'avais placé à la Caisse d'Épargne... Vous voyez comme toutes ces institutions de prévoyance, Caisses d'épargne et Caisse des retraites, sont utiles pour les travailleurs.

G. Bruno, *Les Enfants de Marcel*, Belin, 1888, p. 173.

G. Bruno,
Les Enfants de Marcel,
Belin, 1888, p. 175



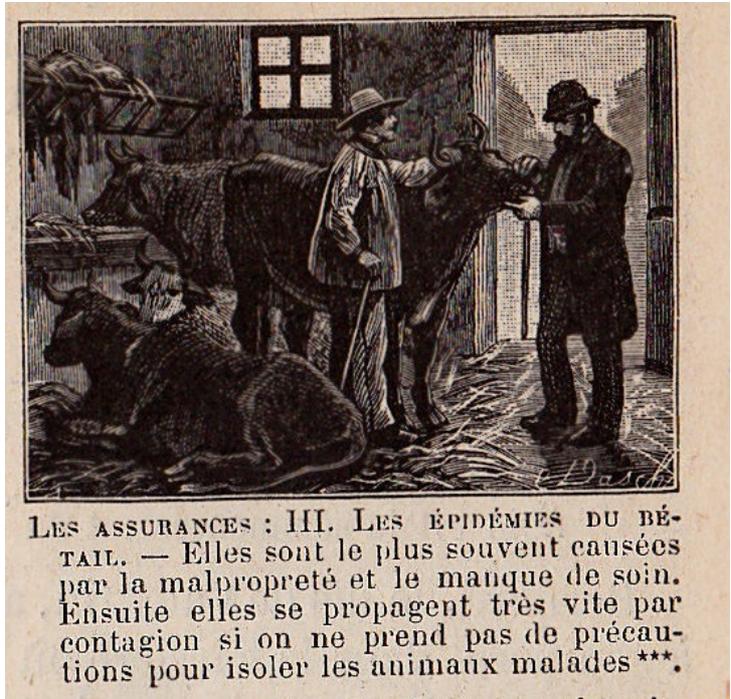
P.F. Pécaut & Ém. Aubriot,
Pour devenir un Homme,
Garnier frères, 1909, p. 16.

Les assurances

Il y a des assurances non seulement contre l'incendie, mais contre la grêle, les naufrages, les épidémies du bétail, les accidents dans les usines, dans les mines et carrières.

Bruno G, *Les Enfants de Marcel*, CM, Belin, 1888, pp. 177 et 181.

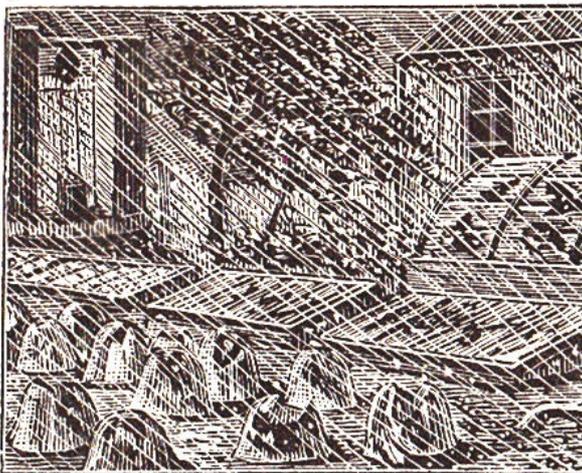
**Bruno G,
Les Enfants de Marcel,
CM, Belin, 1888, p 181.**



LES ASSURANCES : III. LES ÉPIDÉMIES DU BÉTAIL. — Elles sont le plus souvent causées par la malpropreté et le manque de soin. Ensuite elles se propagent très vite par contagion si on ne prend pas de précautions pour isoler les animaux malades ***.

Cependant l'assurance, elle, suppose la solidarité.

Si 10.000 propriétaires se réunissent pour donner chacun quelques francs par an, cela fera la valeur d'une maison. Si donc la maison de l'un d'eux vient à brûler, on aura assez d'argent pour lui en rembourser le prix.



LES ASSURANCES : II. LA GRÊLE. — Les

**G. Bruno,
Les Enfants de Marcel,
CM, Belin, 1888, p. 180.**

Bien sûr, ceux dont la maison ne brûle pas, payeront pour celui dont la maison a brûlé. C'est un aspect de la solidarité.

On va donc passer tout naturellement du rejet de la charité à la solidarité.

II - SOLIDARITÉS

1 - Solidarité : l'apparition du mot

Les mots solidaires et solidarité reviennent de plus en plus souvent à la fin du XIX^{ème} siècle.

Tous les hommes sont solidaires.

P.F. Pécaut et E. Aubriot, *Pour devenir un homme*, Garnier, CM CS, 1909, p. 14.

La devise de la Patrie et de la République serait incomplète si, à la Fraternité, ne venait s'ajouter la Solidarité.

Le mot est relativement nouveau, mais la chose n'est pas nouvelle.

C'est la dépendance où nous vivons les uns vis à vis des autres.

H. Massy, *Notion de morale et d'éducation civique*, Picard et Kaan, 1882, p. 84.

Il en résulte... un devoir plus strict de solidarité... Plus la société humaine s'étend, plus les rapports sont étroits entre ses membres... , plus la solidarité se manifeste. Il semble que nous fassions route vers un état social meilleur, plus pénétré de solidarité et de justice.

Ab Der Halden, *Leçons de morale*, EPS, Colin, 1929, p. 200.

Tous les humains civilisés ayant à profiter des bienfaits de la communauté, il en résulte un esprit de solidarité qui doit être la base de la société

E. Cazès, *Instruction morale et civique*, CM, Delagrave, 1895, p. 82.

2 – La définition de la Solidarité dans les manuels :

Qu'est-ce que la solidarité ? Les manuels précisent en quoi elle consiste. Pour éclairer la notion, on trouve des expressions comme « vous devez », « je dois à la collectivité », « connexes », « ont besoin des autres », « interdépendance », « associés », « partageraient », « tous les hommes sont comme toi ».

Vous naissez solidaires de vos devanciers. Vous devez votre part de travail, de bonheur, d'aide et de réconfort aux êtres humains qui vous entourent.

Massy H., *Notion de morale et d'éducation civique*, Picard et Kaan, 1882, p. 82.

Tous les membres d'une société travaillent par des moyens distincts à la prospérité commune. Il en résulte pour les travailleurs une forme plus étroite encore d'interdépendance et un devoir plus strict de solidarité... Il s'ensuit que toutes les industries sont connexes et ont besoin les unes des autres, que toutes les nations ressentent le trouble qui atteint l'une d'elles.

Ab Der Halden, *Instruction civique*, EPS, Colin, 1924, p. 104 et p. 200.

Plus je vais, plus je sens tout ce que je dois à la collectivité, paysans, ouvriers, industriels, commerçants [...] je considère que nous sommes tous des collaborateurs.

Voici une usine de caoutchouc. Les ouvriers sont adversaires du patron, cherchant à obtenir de lui de plus hauts salaires. Le patron, de son côté, cherche à gagner le plus possible sur le travail de ses ouvriers... Hé bien, n'est-il pas désirable que cette lutte cesse ? Je voudrais que tous ceux qui travaillent des mains, ceux qui travaillent du cerveau, celui qui dirige, - soient des associés. Ils se partageraient les bénéfices proportionnellement à leur travail.

P.F. Pécaut et E. Aubriot, *Pour devenir un homme*, Garnier, CM CS, 1909, p. 455 et 461.

Eh bien ! Mon ami, tous les hommes sont comme toi : Quand ils voient qu'ils ne peuvent faire seuls une chose, ils appellent eux aussi à leur aide les autres hommes, leurs frères. Dans la société humaine, tous les membres s'entraident les uns les autres ; tous contribuent à l'œuvre de tous.

Guyau M., *Lecture courante*, CE, Colin, 1915, p. 275.

3 -Entre Charité et Solidarité : la Fraternité

On ne peut cependant laisser de côté le troisième terme de la devise républicaine que les manuels scolaires évoquent amplement. Mais il est souvent difficile de faire la différence entre les trois termes.

Pour la charité, nous avons vu qu'il s'agit clairement du don qu'un homme aisé fait à un pauvre, parce que Dieu demande aux plus riches de secourir les plus démunis. Solidarité et fraternité sont souvent plus difficiles à différencier.

La confusion se trouve déjà, entre autres, dans Francinet (*Principes généraux de la morale*, G. Bruno, Belin, 1870, p 310.) A propos de l'assurance incendie, le dédommagement de celui dont la maison a brûlé est appelé « œuvre de charité », puis « œuvre de véritable fraternité » pour en arriver à conclure que « l'union fait la force », et que c'est « en s'unissant face à un malheur » qu'on peut « en alléger le coup », ce qui ressemble bien à la solidarité !

Angot (*L'enseignement moral à l'école primaire*, Godchaux, 1900) fait d'abord l'éloge de la charité. « Aimez-vous les uns les autres », dit l'Évangile. *Écoutons et pratiquons le précepte du Christ... Aimons nos semblables. Pratiquons la charité . p. 149.*

Puis dans le chapitre intitulé Fraternité, (p. 153) il insiste sur le mot frère, cité trois fois dans le premier paragraphe, en précisant qu'il s'agit de sentiments,... d'affection... d'amour d'autrui.

Mais la solidarité n'est pas exclue puisqu'il conclut que « dans la vie, solidaires les uns des autres, nous devons nous aider et nous secourir mutuellement ».

P.Bert dans son *Instruction civique à l'école*, (Picard-Bernheim, 1883, p. 123) consacre une suite de leçons du sixième chapitre à la fraternité. Il reprend le terme avec insistance.

C'est la plus belle des trois parties de la devise républicaine.

Mais pour lui c'est une notion inséparable de celle d'amour des autres.

Il faut aimer les autres... Il faut aimer les autres citoyens de votre pays.

Ce qui est important, c'est rejeter toute préoccupation d'intérêt personnel. Ne jamais demander au député *de faire une chose qui serait dans votre intérêt personnel et qui pourrait nuire aux autres*. Il faut qu'il pense toujours aux intérêts généraux de la nation.

Cette limitation à nos frontières peut d'ailleurs sembler un peu étroite. Paul Bert n'emploie jamais le mot solidarité qui est plus ou moins sous-entendu derrière des mots comme « avantages communs, cause commune ou intérêts généraux ».

La solidarité, elle, est évoquée plutôt comme un fait, une constatation logique, où n'entre pas obligatoirement le sentiment. La notion essentielle est l'interdépendance des hommes qui ont besoin les uns des autres pour survivre.

Ma persistance, mon progrès, mon bonheur dépendent autant des autres que de moi-même, parce que j'acquies la notion de la solidarité, après avoir constaté la solidarité comme un fait. Ab der Halden p. 198

On a vu aussi plus haut comment Ab der Halden associe interdépendance et solidarité et affirme que, plus la société progresse, plus la solidarité doit se développer.

Il en résulte du reste pour les travailleurs une forme plus étroite encore d'interdépendance, et un devoir plus strict de solidarité. Il s'ensuit que toutes les industries sont connexes et ont besoin les unes des autres, que toutes les nations ressentent le trouble qui atteint l'une d'elle. Plus la société humaine s'étend, plus les rapports sont étroits entre ses membres, plus le monde « devient petit » plus la solidarité se manifeste... p. 200

4 - La Solidarité au quotidien

C'est une valeur qui s'exerce spontanément, au niveau le plus simple, dans la famille, à l'école, entre voisins...

Solidarité entre voisins

Mme Créancier dont le cuveau pour la lessive est endommagé emprunte celui de sa voisine.

« En retour, donnez-moi à blanchir le linge de vos enfants... Nous serions bien gênés et bien malheureux si nous ne nous aidions pas de tout notre pouvoir »

Pierre et Minet, *Mon cousin Jacques*, CM CS, Nathan, p. 290.

**Pierre et Minet,
Mon cousin Jacques,
CM CS, Nathan,
p. 291.**

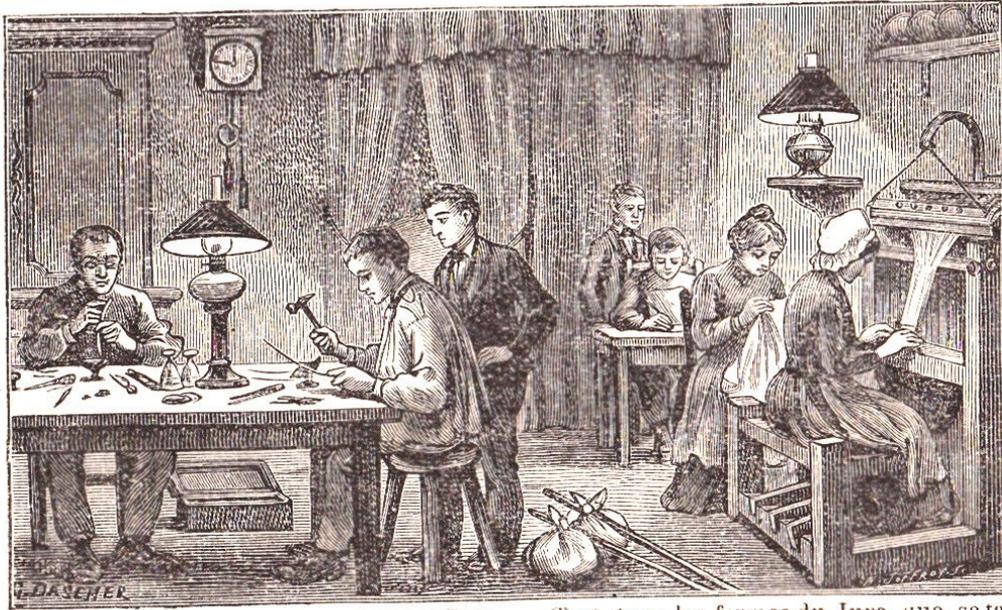


Solidarité dans la famille

La famille forme un bloc .Tout ce qui agit sur l'un de ses membres agit sur les autres

C. Ab Der Halden, *Leçons de morale*, EPS, Colin, 1929, p. 105.

Un exemple d'activité solidaire dans une famille où tous collaborent à faire vivre le groupe est donné par G. Bruno.



LE TRAVAIL DU SOIR DANS UNE FERME DU JURA. — C'est dans les fermes du Jura que se fabriquent en grande quantité les ressorts de montre les plus délicats. En passant près des fermes, il est rare qu'on n'y entende pas le bruit du marteau ou de la lime. — Le *métier à bas*, auquel travaille la fermière de droite, a été inventé par un Français, un ouvrier serrurier des environs de Caen. Avec ce métier on fabrique, bien plus vite qu'avec la main, des bas presque aussi solides.

G. Bruno, *Le Tour de la France par deux enfants*, Belin, 1912, p. 82.

Solidarité conjugale

Jacques et Claire se disputent: Jacques prétend que *les femmes ne sont bonnes qu'à dépenser ce que l'homme a gagné*. D'où l'indignation de Claire. La grand mère intervient : *L'homme et la femme ne peuvent se passer l'un de l'autre. Je trouve donc bien juste qu'ils jouissent ensemble et en bon accord du fruit de leur travail commun.*

Pierre et Minet, *Mon cousin Jacques*, CM CS, Nathan, p. 205.

Pierre et Minet,
Mon cousin Jacques,
CM CS, Nathan,
p. 203.



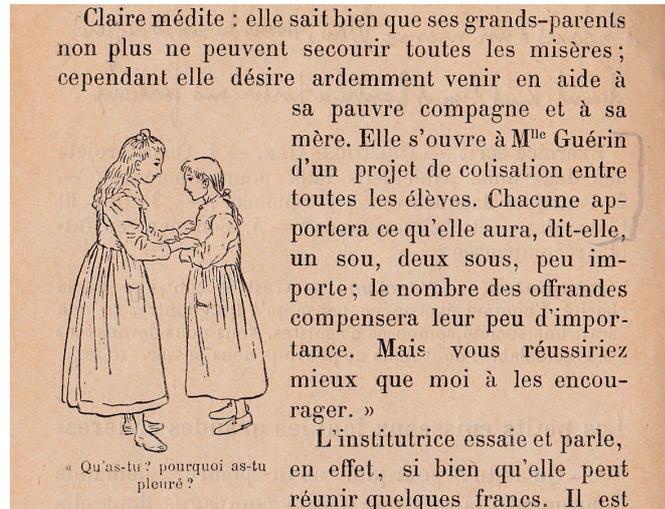
Tu achèteras... tu achèteras... encore faudra-t-il que ton mari veuille bien te le permettre.

Solidarité entre camarades d'école

Claire n'est pas assez riche pour aider une camarade dont la mère est malade à payer les médicaments qui soulageraient ses douleurs.

Elle s'ouvre à son institutrice d'un projet de cotisation entre toutes les élèves. Chacune apportera ce qu'elle aura, un sou, deux sous, peu importe; le nombre des offrandes compensera leur peu d'importance.

**Pierre et Minet,
Mon cousin Jacques,
CM CS, Nathan, p. 296.**



Vous avez secouru vos petites camarades sans leur faire l'aumône qui les auraient humiliées [...] vous avez surtout fait œuvre de solidarité.

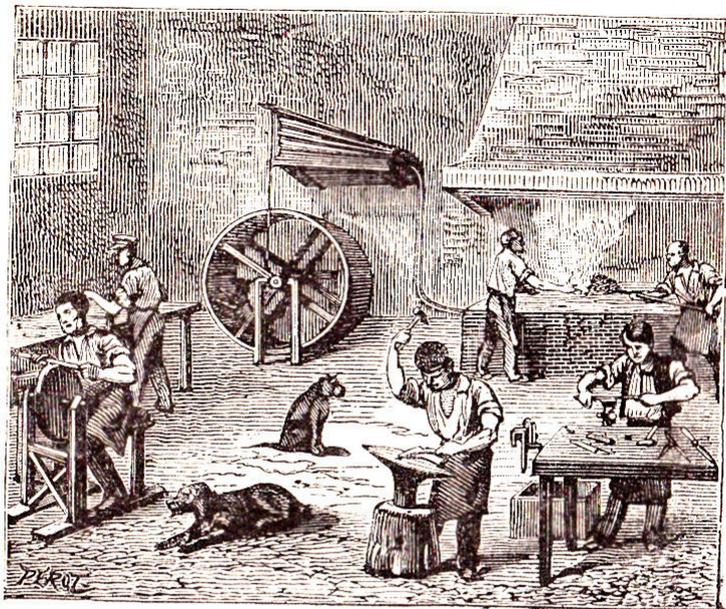
H. Massy, Notions de morale et d'éducation civique, Picard et Kaan, 1882, p. 162.

Solidarité entre travailleurs

Tous ne font pas le même travail, mais tous ont également besoin du travail des uns et des autres.

E. Cazès, Instruction morale et civique, CM, Delagrave, 1895, p. 57.

**G. Bruno,
Le Tour de la France
par deux enfants,
Belin, 1912, p. 128.**



ATELIER DE COUPELLERIE A THIERS. — La coutellerie fabrique tous les couteaux grands et petits, dont nous nous servons, ainsi que les canifs, grattoirs, etc. Les ouvriers représentés préparent les lames. D'autres, pendant ce temps, ont préparé les manches des couteaux, il n'y aura plus qu'à les emmancher. Le grand soufflet qui sert à exciter le feu de la forge est mis en mouvement par un chien qui tourne dans une sorte de cage ronde comme font les écureuils.

Tout le monde profite des avantages qui résultent de l'ordre social établi ; mais tout le monde est tenu de le consolider par un travail personnel .

Angot, *L'Enseignement moral à l'école primaire*, A. Godechaux, 1900, p. 87

Et dans la même idée, le poème bien connu de J. Aicard, *Sans le boulanger aurais-tu du pain*, qui se termine par ces vers :

*Et toute la terre est comme un chantier
Où chaque métier sert à tous les autres,
Et tout travailleur sert le monde entier !*

L. Boyer, *Le livre de morale*, CM CS, Fouraut, 1895, p. 190.

Solidarité chez les pauvres

Vous ne pouvez pas vous imaginer, me disait dernièrement une dame docteur qui vit dans un quartier pauvre, combien elles s'aident les unes les autres... De mille façons les mères se soutiennent les unes les autres et donnent leurs soins à des enfants qui ne sont pas les leurs.

M. Froment, *Lectures morales*, Bibliothèque d'Education, 1908, p. 254.

5 - La Solidarité entre groupes sociaux

La Solidarité peut s'exercer aussi à un niveau plus élevé que le simple quotidien, entre citoyens, entre générations, entre peuples.

Solidarité intergénérationnelle

Nous sommes les héritiers de tous ceux qui sont morts, les associés de tous ceux qui vivent, la Providence de tous ceux qui naîtront.

E. Toutey, *Lectures primaires*, CM, Hachette, 1910, p. 294.

C'est là, en effet son histoire , depuis les croisades jusqu'à nos jours.

Angot, *L'Enseignement moral à l'école primaire*, A. Godechaux, 1900, p. 44.

Il a fallu une longue suite de siècles laborieux pour arriver à notre époque de machinisme.

P.F. Pécaut et E. Aubriot, *Pour devenir un homme*, Garnier, CM CS, 1909, p. 113.

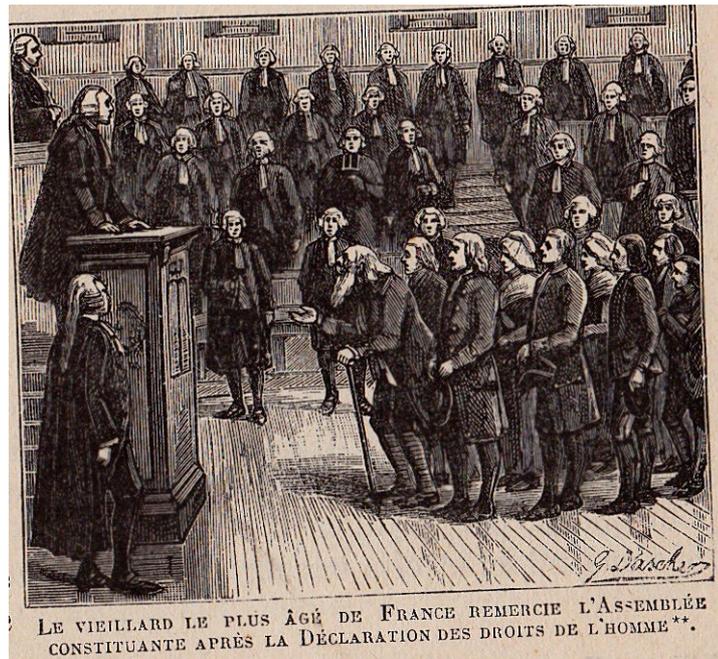
Vous naissez solidaires de vos devanciers et surtout de tous ceux qui feront avec vous le voyage de la vie.

H. Massy, *Notions de morale et d'éducation civique*, Picard et Kaan, 1882, p. 84.

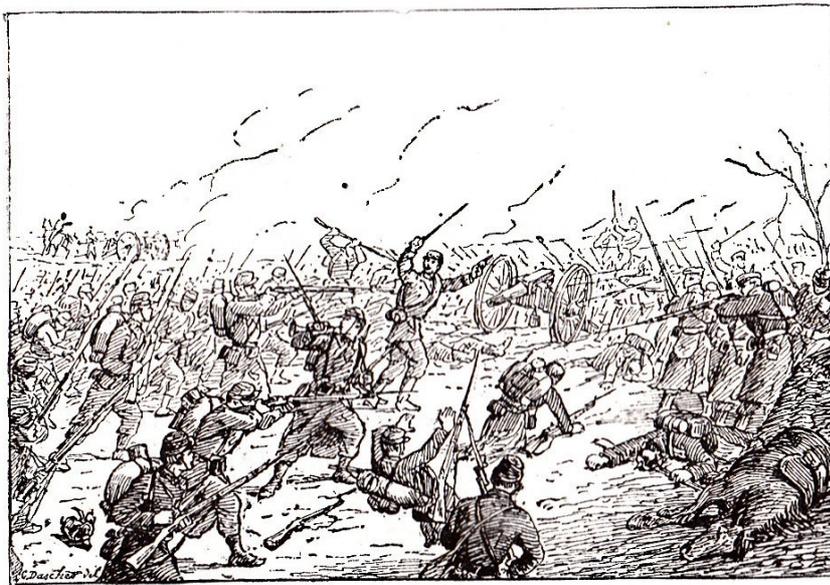
[La France] son histoire, c'est l'histoire de nos pères ; ce qu'ils ont fait de beau nous rend fiers, ce qu'il ont fait de mal nous rend tristes. Quand nous ne serons plus de ce monde, nous aussi, on dira aux petits Français d'alors l'histoire de ce que nous avons fait.

G. Bruno, *Les Enfants de Marcel*, Belin, 1888, p. 73.

G. Bruno,
Les Enfants de Marcel,
Belin, 1888, p. 71.



Solidarité au delà des frontières



Soldats au feu.

Paul Bert, *L'Instruction civique à l'école*, Picard-Berheim, 1881, p. 18.

*La Révolution leur criait : « Volontaires,
Mourez pour délivrer tous les peuples vos frères ! »*

V. Hugo dans Angot, *L'Enseignement moral à l'école primaire*, A. Godechaux, 1900, p. 42.

La peste menace l’Egypte. Y a-t-il un risque pour la France ?

Une commission de médecins va partir pour l’Egypte et prendra sur place les mesures nécessaires...

- Mais, docteur, si ce ne sont pas des médecins français qui vont en Egypte, est-ce que Marseille sera bien préservé ?

- La commission comprend des médecins français, anglais, australiens, allemands, italiens, autrichiens, espagnols, et d’autres encore peut-être. Mais n’y aurait-il encore que des Allemands, que Marseille et la France seraient également garantis ; car il est de l’intérêt de nos voisins qu’il n’y ait pas le feu chez nous.

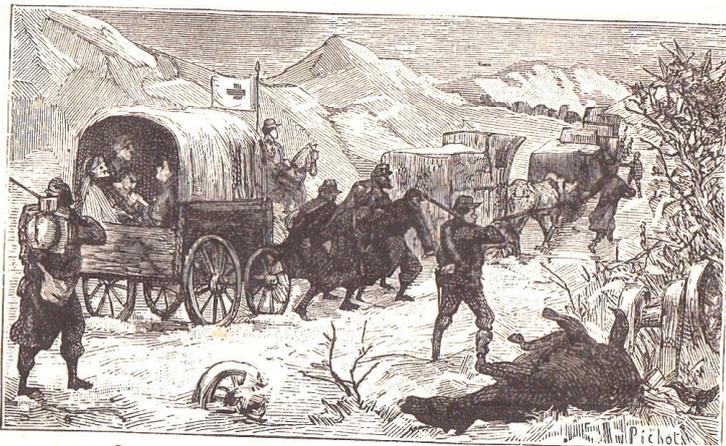
M. Froment, Lectures morales, Bibliothèque d’Education, p. 244.

En 1870, blessés et pourchassés par l’ennemi prussien, Louis et son père sont recueillis par des Suisses.

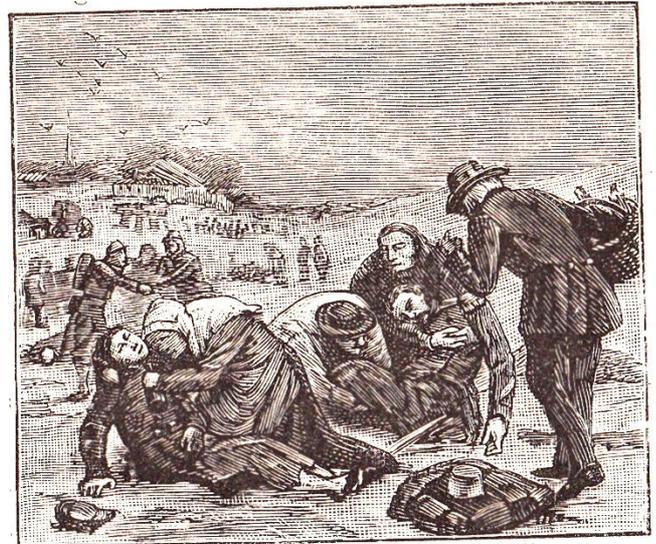
De braves femmes du canton de Neuchâtel [qui] se trouvaient là pour apporter des vivres à nos malheureux soldats... Etes- vous mieux ? dit la femme avec un bon sourire attendri, êtes- vous un peu réchauffés ?

Quand même nous n’aimerions pas la France, vous seriez encore pour nous des frères. Allez ! peu importe la nationalité ou la race. Vous êtes malheureux, cela suffit.

G. Bruno, Les Enfants de Marcel, Belin, 1888, p. 29.



LA RETRAITE DE L'ARMÉE DE L'EST VERS LA SUISSE, EN 1871 **



L'ACCUEIL DES BLESSÉS EN SUISSE, EN 1871 **

G. Bruno, Les Enfants de Marcel, Belin, 1888, p. 14.

G. Bruno, Les Enfants de Marcel, Belin, 1888, p. 23.

Tous les hommes sont parents, sont frères. Tâchons donc de faire le bien à nos semblables.

G. Bruno, Les Enfants de Marcel, Belin, 1888, p. 114.

Cependant, les habitants de Soleure, du haut de leurs murs assistaient à cet affreux spectacle. En apercevant la catastrophe causée par l'imprudance du duc Léopold, la compassion leur fit oublier leur ressentiment. Ils ne voient plus dans leurs ennemis que des frères en danger ; ils ouvrent les portes de la ville, ils volent avec des bateaux à leur secours, au péril de leur propre vie. »

Guyau M., Lecture courante, CE, Colin, 1915, p. 317.

Solidarité communale

Après un accident dans une carrière, le conseil municipal « a décidé qu'une somme de mille francs serait distribuée pour secourir les familles des victimes...

« C'est donc un homme bien riche et bien puissant que M. le maire », dit Robert.

Mais Louis lui répond : « Cet argent n'est pas au maire : c'est la commune tout entière qui le donne...

Comme tous les habitants du bourg, nous payerons chaque année quelque chose pour que la commune puisse faire les dépenses qui sont nécessaires... Tout le monde en aura fourni sa part... »

La commune est une vraie famille.

G. Bruno, *Les Enfants de Marcel*, Belin, 1888, p. 198.

G. Bruno,
Les Enfants de Marcel,
Belin, 1888, p. 201.



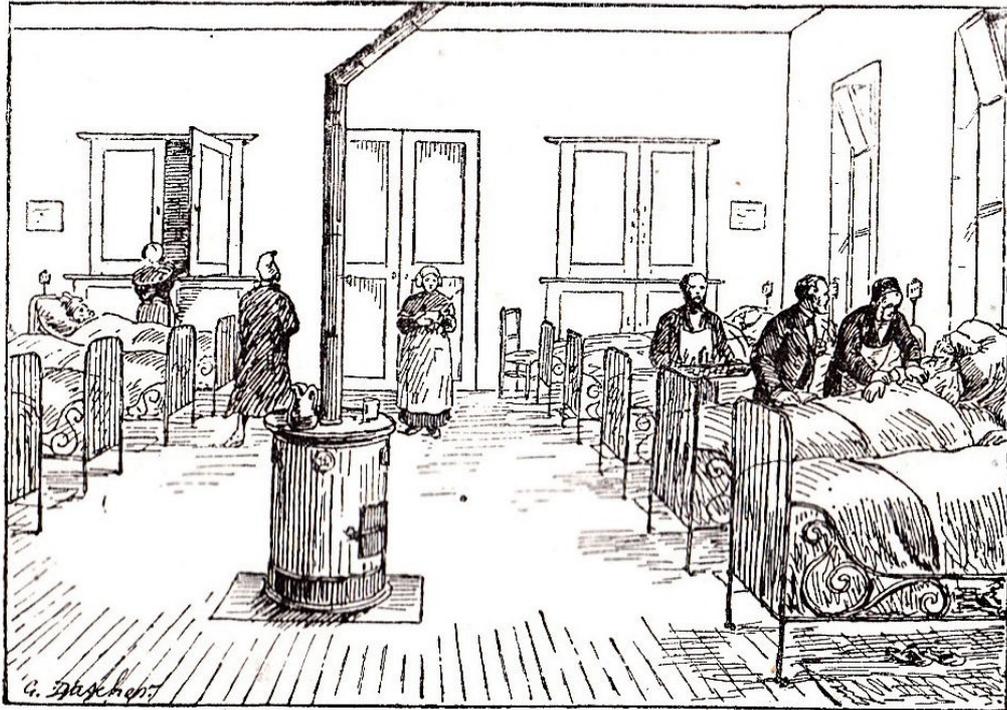
LES BIENS DE LA COMMUNE ; II. FONTAINE,
LAVOIR, ABREUVOIR***.

6 - Les institutions de Solidarité

La solidarité est institutionnalisée sous différentes formes et différents noms. On trouve souvent les termes de secours mutuel ou de sociétés de prévoyance.

Il est nécessaire que les institutions de solidarité se multiplient. Des écoles, des orphelinats, des hôpitaux, des caisses de chômage, des retraites ouvrières...

M.Froment, *Lectures morales*, Bibliothèque d'Education, p. 181.



Paul Bert, *L'Instruction civique à l'école*, Picard-Berheim, 1881, p. 131.

C'est la fraternité qui a fondé en France cette foule d'institutions destinées à diminuer la misère et à secourir le malheur sous toutes ses formes.

Angot, *L'Enseignement moral à l'école primaire*, A. Godechaux, 1900, p. 153.

Ce sont ces sociétés de secours mutuel que les travailleurs doivent surtout avoir à cœur de propager et d'étendre. Par là l'ouvrier se suffit à lui-même.

G. Compayré, *Eléments d'instruction morale et civique*, CMCS, Delaplane, 1883. p. 189.

L'essentiel est de ne pas humilier celui qui reçoit. Ainsi, dans les sociétés de secours mutuel : « Chaque associé verse 2 francs ; [s'il est malade] la société lui vient en aide en lui donnant de l'argent... Ce n'est pas là des secours, il ne mendie pas, car il a droit à cette aide à cause de sa participation.

H. Massy, *Notions de morale et d'éducation civique*, Picard et Kaan, 1882, p. 161.

Dans la société de secours mutuel, c'est un droit qu'on acquiert, on n'est l'obligé de personne, étant l'obligé de tout le monde et de soi-même.

M. Froment, *Lectures morales*, Bibliothèque d'Education, p. 164.

Chaque membre de la société donne une petite somme [...] avec ce trésor commun, on porte secours aux familles qui en ont besoin ? Chacun rend ainsi service à tous, et en même temps, il met sa famille à l'abri du dénuement que sa mort pourrait causer.

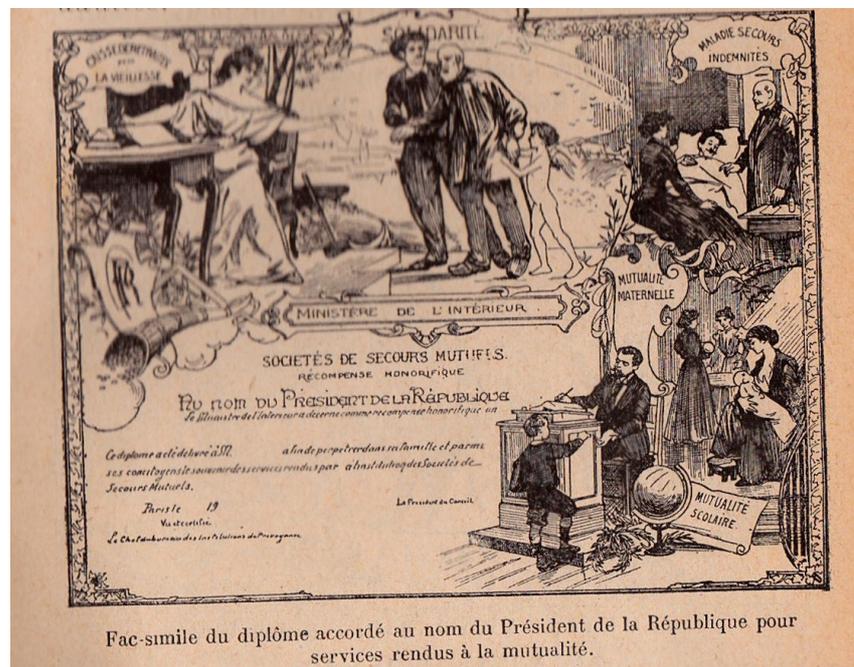
M. Guyau, *Lecture courante*, CE, Colin, 1915, p. 310.

Un bon ouvrier qui fait partie d'une bonne société de secours mutuel ne dépend plus de personne.

Le principe de la mutualité est excellent. Il est déraisonnable de ne pas prendre ses précautions contre les mauvaises chances puisqu'on le peut.

J. Simon, *Le Livre du petit citoyen*, Hachette, 1885, pp. 103 et 109.

**H. Massy,
*Notion de morale et
d'éducation civique*,
Picard et Kaan, 1882, p. 163.**



Cet enthousiasme, largement partagé, n'est cependant pas le fait de tout le monde. Dans Froment un débat oppose partisans et adversaires de telles institutions.

M. Vincent est hostile à la création d'un hospice de vieillards infirmes.

« Il faudra dépenser chaque année près de cent mille francs pour l'entretien de cent cinquante ou deux cents vieillards. Comment voulez-vous que nous consentions à donner tout cela ? »

Le père Claude lui répond : « Et comment voulez-vous que ces malheureux se tirent d'affaire si nous ne leur venons pas en aide ?... Où la charité est impuissante, doit s'exercer la solidarité. »

« Voilà votre grand mot lâché : La So-li-da-ri-té. Mais savez-vous où nous conduisent vos beaux principes ? Chez le percepteur qui nous ruine. Chaque année la note est plus élevée pour nous sous prétexte que nous sommes riches... C'est notre argent qu'on dissipe. »

« Je vous avoue, M. Vincent, que je ne vois pas les choses comme vous... Je songe à tous les hommes qui n'ont pas autant de bien-être que moi, tout en travaillant autant et plus... Je songe aux vieillards qu'une existence laborieuse n'a pas mis à l'abri du besoin.

Tout homme qui, par son travail, se rend utile aux autres hommes acquiert par cela même un droit comparable à celui qu'achètent les membres d'une mutualité par le versement régulier d'une cotisation.

M. Froment, Lectures morales, Bibliothèque d'Education, pp. 179, 180.

Autre organisme de solidarité entre les travailleurs, qui œuvre pour améliorer le sort commun, le syndicat, fait une timide apparition dans les manuels.

Dans Instruction morale et civique, **J. Compayré** met en scène un garçon qui assiste à un congrès ouvrier.

De tous les coins de la France les délégués des sociétés ouvrières se sont rassemblés ici pour discuter les questions qui intéressent le sort des classes laborieuses... Ils tracent le plus désolant tableau de la situation des travailleurs... Ils proclament qu'il n'y a pas d'émancipation possible pour les ouvriers sans une révolution sociale

Son instituteur, plus « sage » lui répond : *Vous ne serez pas dupe, Georges, de tout ce que vous entendez dire sur l'oppression exercée par le capital... Il y aura toujours des riches et des pauvres, des patrons et des ouvriers ; c'est la loi de la nature.*

Puis Georges aborde le problème des grèves *« c'est-à-dire des coalitions auxquelles les ouvriers ont parfois recours, quand ils refusent de travailler afin de forcer leur patron à augmenter leurs salaires ou au moins à ne pas les diminuer.*

Là encore la voix de la « sagesse » se fait entendre.

Sans doute, les ouvriers ont le droit d'user à l'occasion de cette arme de la grève que la loi leur a mise entre les mains ; mais il est de leur intérêt d'en user discrètement.

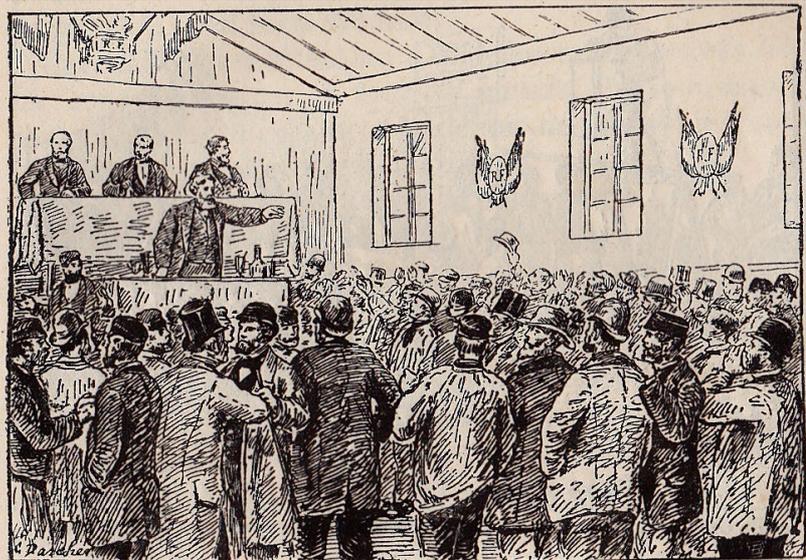
G. Compayré, Eléments d'instruction morale et civique, Delaplane, CM CS, 1883.

P. Bert, (L'instruction civique à l'école) évoque la liberté des travailleurs.

Vous pouvez vous réunir avec qui vos voudrez, même en public, pour discuter soit des affaires personnelles soit des affaires publiques et politiques

Paul Bert, L'Instruction civique à l'école, Picard-Berheim, 1881, p. 113

Paul Bert,
L'Instruction civique
à l'école,
Picard-Berheim, 1881,
p. 113.

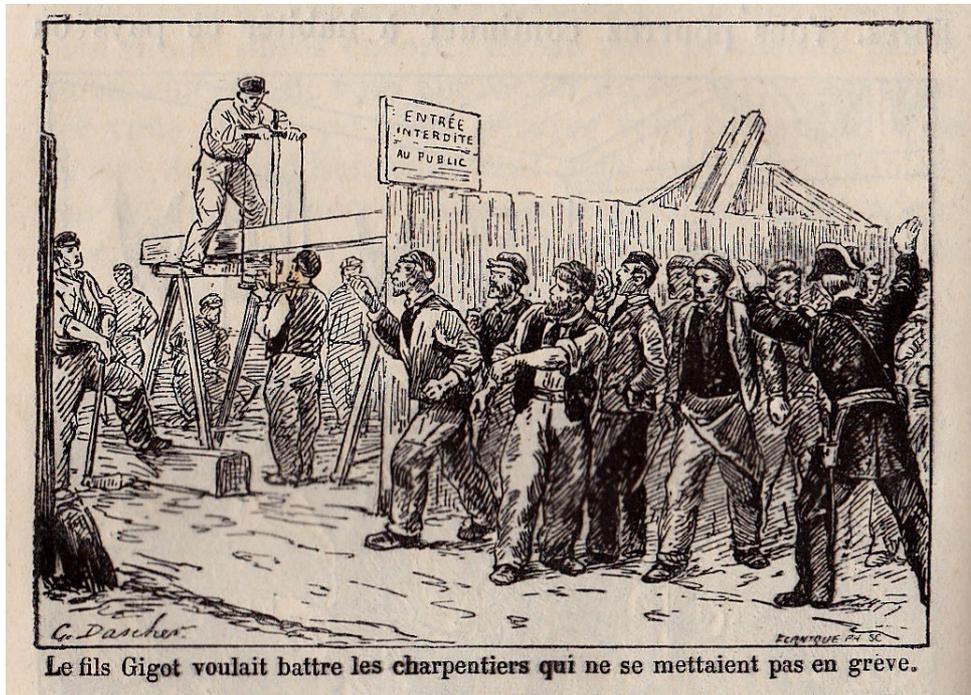


En respectant la loi on est libre d'organiser des réunions publiques et d'y discuter ou d'y exposer ses idées.

Et un peu plus loin : *Tout Français jouit de la liberté individuelle, de la liberté du travail, de la liberté d'association, de la liberté de réunion...*

Libre à vous également de démontrer aux autres ouvriers qu'ils ont intérêt à vous imiter et à se mettre en grève jusqu'à ce qu'on ait augmenté leur salaire.

Mais un sérieux coup d'arrêt est donné par le rappel de la liberté d'autrui. La loi ne permet pas d'intervenir à l'encontre de la liberté des autres.



Le fils Gigot voulait battre les charpentiers qui ne se mettaient pas en grève.

On arrête le fils Gigot qui a voulu « *battre un ouvrier qui ne voulait pas se mettre en grève* ».
Paul Bert, *L'Instruction civique à l'école*, Picard-Berheim, 1881, p. 114.

Moins prudent et plus énergique, Marc Froment fait une apologie plus claire du syndicat. En réponse à sa femme qui a peur que les syndicalistes ne soient « *tous des enragés, tous des anarchistes* », Jean Sigalasse rétorque : *Au syndicat, on ne fait pas de politique, on ne demande pas leur opinion aux affiliés ; pourvu qu'on soit décidé à faire cause commune avec les camarades pour la défense des intérêts ouvriers.*

Et elle lui accorde : *C'est vrai que les ouvriers doivent se soutenir entre eux, sans ça...*

Conclusion

A ses débuts, l'école publique hérite des traditions d'enseignement véhiculées par l'enseignement clérical et prône volontiers les valeurs de respect du prochain, de charité... mises en application par des congrégations actives, très présentes encore dans la vie publique.

Rapidement cependant l'enseignement public se démarque, d'abord par une critique des anciennes valeurs traditionnelles, puis en soutenant un discours plus laïc mettant en exergue les valeurs de la République. Cette mise au point par opposition avec l'enseignement antérieur dispensé par les écoles congréganistes peine à définir ses mots, à trouver une juste expression des valeurs. Ainsi, la distinction entre Solidarité et Fraternité n'est pas clairement établie. Il est difficile de passer d'une morale fondée sur des valeurs de salut personnel à des notions mettant en jeu des avantages, des causes ou des intérêts généraux concernant l'humanité entière.

Bibliographie

- C. Ab Der Halden, *Leçons de morale*, EPS, Colin, 1929
- Angot, *L'Enseignement moral à l'école primaire*, A. Godechaux, 1900
- Paul Bert, *L'Instruction civique à l'école*, Picard-Berheim, 1881
- L. Boyer, *Le livre de morale*, CM CS, Fouraut, 1895
- G. Bruno, *Francinet, Principes généraux de la morale*, Belin, 1870
- G. Bruno, *Le Tour de la France par deux enfants*, Belin, 1912
- G. Bruno, *Les Enfants de Marcel*, Belin, 1888
- E. Cazès, *Instruction morale et civique*, CM, Delagrave, 1895
- G. Compayré, *Eléments d'instruction morale et civique*, Delaplane, CM CS, 1883
- David-Sauvageot, *Monsieur Prévôt*, Colin, 1917
- M. Fournier, *54 Lectures graduées*, CE, Gedalge, 1916
- Marc Froment, *Lectures morales*, Bibliothèque d'Éducation, 1908
- M. Guyau, *Lecture courante*, CE, Colin, 1915
- J.B. Heinrich, *Lectures choisies*, Fouraut, 1870
- J. Leday, *A travers la morale, A travers les choses*, de Gigord éditeur, 1912
- Mme Henriette Massy, *Notions de morale et d'éducation Civique à l'usage des jeunes filles*, Ed. Alcide Picard & Kaan, Paris
- P.F. Pécaut & Ém. Aubriot, *Pour devenir un Homme*, Garnier frères, 1909
- Pierre et Minet, *Mon cousin Jacques*, CM CS, Nathan
- Prévost et Laurent, *Premier livre de lecture*, CE, Bloud et Gay, 1918
- J. Simon, *Le Livre du petit citoyen*, Ecoles primaires, Hachette, 1885
- E. Toutey, *Lectures primaires*, CM, Hachette, 1910

